



Bruxelles, le 5.3.2025
COM(2025) 88 final

**COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU
CONSEIL, AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN ET AU COMITÉ
DES RÉGIONS**

sur le plan d'action pour les compétences de base

Plan d'action pour les compétences de base

1. Pourquoi il faut agir

La compétitivité et la cohésion sociale de l'Europe ne peuvent exister sans de solides compétences de base. Les compétences de base constituent le fondement d'autres compétences, comme la créativité et l'esprit critique, ainsi que d'apprentissages complémentaires, de la reconversion et de la mise à niveau des compétences chez les adultes. Ces compétences sont essentielles à l'innovation, à la production de nouvelles connaissances et à leur adaptation à un environnement en mutation. La maîtrise des compétences en lecture, en mathématiques et en sciences¹, mais aussi des compétences numériques et en matière de citoyenneté, est essentielle pour qu'une personne puisse se développer en tant qu'individu, appréhender les complexités de la vie quotidienne et un marché du travail en mutation rapide, et participer pleinement à la société, à la vie démocratique et à l'économie. Les compétences de base sont le fondement indispensable pour que les individus deviennent des citoyens indépendants, mieux informés et mieux préparés, engagés et actifs, contribuant ainsi à préserver notre démocratie et nos valeurs fondamentales, dans un contexte de polarisation politique croissante, d'érosion de la confiance dans les institutions et d'intensification de la manipulation de l'information. Être privé de ces compétences ne constitue pas seulement une perte pour l'individu, mais aussi pour nos sociétés européennes.

Un trop grand nombre de pays de l'UE sont confrontés, depuis des décennies, à une baisse des niveaux de compétences de base parmi les élèves. Environ un jeune de 15 ans sur trois peine à comprendre et à appliquer les mathématiques dans des situations et environnements d'apprentissage réels, et un sur quatre ne comprend pas des textes d'un niveau basique ou ne parvient pas à appliquer des connaissances scientifiques simples². Par rapport au Canada, au Japon, au Royaume-Uni et aux États-Unis, l'UE affiche un taux de performance plus faible en lecture et en sciences, et occupe l'avant-dernière place du classement en mathématiques, ce qui menace gravement la capacité d'innovation et la compétitivité à long terme de l'UE. Les problèmes apparaissent tôt, trop d'élèves de l'enseignement primaire éprouvant des difficultés en lecture, en mathématiques et en sciences et trop peu d'élèves ayant des résultats excellents dans ces matières³. Pas moins de 43 % des élèves de huitième année d'enseignement obligatoire obtiennent de mauvais résultats en ce qui concerne les compétences numériques de base⁴, et la plupart des pays soit n'affichent aucune amélioration par rapport aux années précédentes, soit enregistrent une baisse. Une comparaison au niveau mondial montre que l'UE accuse un retard important par rapport aux économies asiatiques les plus performantes. En outre, entre 2016 et 2022, plusieurs pays de l'UE ont enregistré une baisse des connaissances civiques des élèves de huitième année⁵.

¹Niveaux mesurés par le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) de l'OCDE.

² OCDE (2023), PISA 2022 Results (Volume I): The State of Learning and Equity in Education [Résultats PISA 2022 (Volume I): État de l'apprentissage et de l'équité dans l'éducation], PISA, Éditions de l'OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/53f23881-en>.

³IEA (2023), Étude Timss (*Trends in International Mathematics and Science Study* - Étude internationale sur les tendances en mathématiques et sciences); IEA (2021), Étude PIRLS (*Progress in International Reading Literacy Study* - Programme international de recherche en lecture scolaire).

⁴ IEA (2023), Étude ICILS (*International Computer and Information Literacy Study* - Étude internationale sur la maîtrise des outils informatiques et la culture de l'information).

⁵ IEA (2022), Étude ICCS (*International Civic and Citizenship Education Study* - Étude internationale sur l'éducation civique et l'éducation à la citoyenneté).

L'insuffisance des compétences de base chez les élèves de l'enseignement et la formation professionnels (EFP) et chez les adultes est tout aussi préoccupante. L'écart entre les élèves de l'EFP et ceux de l'enseignement secondaire général est prononcé en mathématiques et en lecture. Cette situation aggrave la pénurie persistante de diplômés qualifiés de l'EFP dans certaines professions du secteur des sciences, des technologies, de l'ingénierie et des mathématiques (STIM). Dans l'UE, un adulte en âge de travailler sur cinq éprouve des difficultés à lire et à écrire, et l'écart sur le plan des compétences de base entre les adultes les moins performants et les adultes les plus performants s'est creusé au sein des pays⁶. Même si 90 % de l'ensemble des emplois nécessitent au moins des compétences numériques de base, seuls 56 % des adultes dans l'UE possèdent ce niveau de compétences numériques ou un niveau supérieur⁷, ce qui est nettement en deçà de l'objectif de 80 % fixé pour 2030⁸.

Les États membres doivent prendre d'urgence des mesures pour combler le déficit de compétences de base. En 2024, le Conseil a adopté, dans le cadre du Semestre européen, des recommandations par pays adressées à quinze États membres de l'UE en vue d'améliorer les niveaux de compétences de base. Le présent plan d'action répond à la fois à la baisse des performances des élèves et des apprenants adultes en matière de compétences de base et aux appels à mettre davantage l'accent sur les compétences de base, formulés dans les rapports Draghi⁹ et Letta¹⁰, qui soulignent la nécessité de se concentrer sur toutes les étapes de l'éducation et sur toutes les générations, y compris dans le contexte d'une diminution de la main-d'œuvre due à l'évolution démographique.

Le plan est une initiative clé de l'union des compétences et complète le plan stratégique pour l'éducation dans les STIM. Il propose des mesures concrètes à court et moyen terme pour permettre à l'UE et aux États membres d'apporter des solutions pour améliorer les compétences de base et promouvoir l'excellence, depuis les premières années jusqu'à l'enseignement scolaire et à l'éducation et la formation des adultes.

2. L'ensemble des compétences de base

Compréhension de l'écrit	Aptitude, à l'oral et à l'écrit, à comprendre, à utiliser et à évaluer du matériel visuel, audio et numérique dans toutes les disciplines et tous les contextes, et à se livrer à une réflexion sur la base de ce matériel.
Mathématiques	Capacité à raisonner mathématiquement et à formuler, utiliser et interpréter les mathématiques afin de résoudre des problèmes en situation réelle et d'adopter des jugements motivés ainsi que des décisions fondées sur des données.

⁶OCDE (2024), Les adultes possèdent-ils les compétences nécessaires pour s'épanouir dans un monde en mutation?, Évaluation des compétences des adultes 2023, Études de l'OCDE sur les compétences, Éditions OCDE, Paris, https://www.oecd.org/fr/publications/les-adultes-possedent-ils-les-competenences-necessaires-pour-s-epanouir-dans-un-monde-en-mutation_e8d52c02-fr.html.

⁷ Eurostat 2023.

⁸ Programme d'action pour la décennie numérique.

⁹ Rapport Draghi (2024): *The future of European competitiveness - A competitiveness strategy for Europe* (L'avenir de la compétitivité européenne: une stratégie de compétitivité pour l'Europe).

¹⁰ Rapport Letta (2024): *Much more than a market. Speed, Security, Solidarity. Empowering the Single Market to deliver a sustainable future and prosperity for all EU Citizens* (Bien plus qu'un marché. Rapidité, sécurité, solidarité. Donner au marché unique les moyens d'apporter à tous les citoyens de l'UE un avenir durable et la prospérité).

Sciences	Aptitude à aborder des questions et idées scientifiques liées aux sciences en tant qu'individu réfléchi. Cette aptitude exige des compétences comme celles permettant d'expliquer scientifiquement les phénomènes, d'évaluer et de concevoir des enquêtes scientifiques, ainsi que d'interpréter les données et les éléments de preuve.
Numérique	Usage sûr, critique et responsable des technologies numériques pour apprendre, travailler et participer à la société. Cela concerne notamment l'éducation à l'information, la communication, l'éducation aux médias, la création de contenus numériques, la sécurité en ligne et le bien-être numérique.
Citoyenneté	Aptitude à agir de manière responsable et à participer pleinement à la vie civique, fondée sur une compréhension des structures sociales, économiques, juridiques et politiques. Cela implique la compréhension et l'évaluation des concepts, institutions et processus civiques et démocratiques, y compris la démocratie, l'éducation aux médias, la préparation aux crises et le respect des autres, ainsi que la liberté d'expression.

Source: OCDE: Cadre d'évaluation et d'analyse de l'enquête PISA 2022, Cadre d'évaluation et d'analyse de l'enquête PISA 2018 et Cadre d'évaluation et d'analyse de l'enquête 2015 (pour la compréhension de l'écrit, les mathématiques et les sciences); Recommandation du Conseil de 2018 relative aux compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie (pour les compétences numériques et en matière de citoyenneté); IEA (2023), Étude ICILS (*International Computer and Information Literacy Study* - Étude internationale sur la maîtrise des outils informatiques et la culture de l'information) (pour les compétences numériques); IEA (2022), Étude ICCS (*International Civic and Citizenship Education Study* - Étude internationale sur l'éducation civique et l'éducation à la citoyenneté) (pour les compétences en matière de citoyenneté).

Les compétences de base constituent le fondement des compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie¹¹. Relever les niveaux globaux de compétences de base consiste à la fois à accroître les meilleures performances et à faire en sorte que tous les apprenants, y compris les apprenants porteurs d'un handicap et les apprenants issus de milieux défavorisés, quittent l'école avec des compétences de base suffisantes, et que les adultes atteignent un niveau de compétence adéquat.

La compréhension de l'écrit est fondamentale pour tous les apprentissages. Le développement précoce du langage détermine grandement la capacité de lecture future, mais de plus en plus d'enfants commencent l'école en ayant une maîtrise limitée de leur langue maternelle ou de la langue de scolarisation. Alors qu'auparavant, les élèves lisaient des textes longs, imprimés traditionnellement sur papier, ils lisent désormais des contenus numériques plus courts, ce qui entraîne une baisse de leur capacité d'attention. Les systèmes éducatifs doivent examiner comment les différents médias ont une incidence sur l'évolution de la compréhension de l'écrit, tout en promouvant activement l'exposition à des textes plus complexes afin de favoriser la compréhension de l'écrit.

Les compétences mathématiques sont essentielles dans la vie quotidienne dans notre monde riche en technologies. Elles constituent la base d'une pensée logique et abstraite. Ces compétences, y compris les compétences en matière financière, permettent aux individus de prendre des décisions éclairées fondées sur des données et les aident à élaborer une approche

¹¹ 2018/C 189/01

mesurée de la prise de risques; elles donnent en outre aux citoyens les moyens de prendre des décisions financières éclairées tout au long de leur vie, en plus d'améliorer leurs perspectives sur le marché du travail. Un niveau insuffisant en mathématiques peut dissuader les jeunes d'entreprendre des études et de faire carrière dans le domaine des STIM. Les progrès en matière de technologie, de recherche éducative et de besoins sociétaux ont conduit à mettre davantage l'accent sur les capacités des apprenants à résoudre des problèmes et à développer une pensée critique, en les encourageant à comprendre et à appliquer des concepts mathématiques, plutôt que de se borner à mémoriser des formules. L'utilisation croissante des outils numériques en mathématiques met en évidence le lien croissant entre la culture mathématique et l'habileté numérique.

Les compétences scientifiques sont essentielles au développement d'un esprit critique et à la résolution des problèmes et constituent la pierre angulaire pour poursuivre des études et une carrière dans le domaine des STIM. Le développement précoce de la pensée et des capacités scientifiques facilite l'obtention, par la suite, de résultats dans ces domaines stratégiques. Une solide culture scientifique est également nécessaire à la réussite de la transition écologique. En outre, à une époque où la manipulation de l'information ne cesse de croître, il est essentiel que les individus développent de solides compétences scientifiques pour évaluer de manière critique les informations, distinguer la réalité de la fiction et tirer des conclusions fondées sur des données probantes. L'enseignement des sciences devrait refléter les évolutions technologiques et mettre l'accent sur l'interdisciplinarité, l'esprit critique et la résolution de problèmes par l'apprentissage fondé sur la recherche et la confrontation aux défis du monde réel.

Une notion plus large des compétences de base

Il est essentiel d'élargir l'ensemble des compétences de base pour relever les défis qui se posent dans nos sociétés et nos économies en évolution rapide. La technologie ayant une incidence toujours plus importante sur la vie et le travail, il est essentiel de donner aux compétences numériques la même priorité qu'aux autres compétences. Dans le même temps, il est fondamental de promouvoir les compétences en matière de citoyenneté à un stade précoce afin de renforcer et de défendre les valeurs démocratiques.

Les compétences numériques sont essentielles dans la société moderne et dans la vie quotidienne. Elles jouent également un rôle déterminant dans le développement de compétences plus avancées dans le domaine des STIM, qui sont essentielles pour la compétitivité, tandis que l'éducation aux médias est essentielle pour une citoyenneté active et informée. Il existe un besoin croissant de compétences dans des domaines tels que la cybersécurité, l'intelligence artificielle, l'apprentissage automatique et les mégadonnées (*big data*). En outre, le travail et l'apprentissage à distance ont suscité des attentes concernant les compétences en matière d'outils de collaboration numérique, y compris une communication en ligne efficace et sûre.

Les compétences en matière de citoyenneté et les connaissances civiques sont essentielles pour favoriser une participation active dans les sociétés démocratiques, mais elles ne sont pas développées de manière égale partout. Les avancées technologiques rapides, associées à une polarisation croissante et à la diffusion de désinformation et de mésinformation, rendent l'acquisition précoce de compétences en matière de citoyenneté plus cruciale que jamais. Les étudiantes font systématiquement preuve de connaissances civiques d'un niveau plus élevé que

leurs homologues masculins, et les étudiants issus de milieux socio-économiques plus favorisés obtiennent des résultats nettement meilleurs. Penser de manière indépendante, comprendre les processus démocratiques, respecter la diversité et être conscient de la durabilité donnent aux citoyens les moyens de participer pleinement à la vie civique et sociale et d'exercer leurs droits et responsabilités.

3. Domaines prioritaires pour améliorer le développement des compétences de base

Des efforts urgents sont nécessaires pour faire face au déclin alarmant du développement des compétences de base. L'UE s'éloigne de son objectif de faire passer sous la barre des 15 % la proportion des jeunes de 15 ans ayant une maîtrise insuffisante des compétences de base. Il est essentiel de se concentrer sur les facteurs déterminants qui sont à l'origine du déclin et sur des leviers politiques solides pour garantir un changement significatif et une amélioration rapide.

Le milieu socio-économique reste l'indicateur le plus fiable pour prédire les performances des élèves. Les résultats insuffisants en compréhension écrite, en mathématiques et en sciences sont alarmants parmi les élèves défavorisés (cette proportion atteint, par exemple, 48 % en mathématiques), et l'écart socio-économique continue de se creuser, y compris en ce qui concerne les compétences numériques. Les élèves issus de l'immigration ou porteurs d'un handicap sont particulièrement vulnérables. Dans de nombreux pays de l'UE, la pandémie de COVID-19 a exacerbé les inégalités en matière d'éducation et a gravement affecté le bien-être des élèves, ce qui a une incidence directe sur leur motivation et leur capacité à apprendre. Des efforts supplémentaires sont nécessaires pour renforcer les compétences de base et promouvoir l'équité et le bien-être en réduisant au minimum le redoublement, en retardant le moment où les élèves sont séparés en fonction des types d'enseignement et en limitant le regroupement des élèves selon leurs capacités.

Les pénuries aiguës d'enseignants et de formateurs, en particulier dans les matières STIM, ont une incidence négative sur les acquis d'apprentissage. Le personnel enseignant vieillit, car moins d'enseignants entrent dans la profession. La profession est peu attrayante dans la plupart des pays de l'UE et dans les territoires défavorisés. Des mesures stratégiques supplémentaires sont nécessaires pour améliorer la formation des enseignants, accroître l'attractivité de la profession et veiller à ce que les enseignants novices reçoivent le soutien dont ils ont besoin, y compris pour remédier aux mauvais résultats scolaires.

La diminution de l'implication des parents observée ces dernières années représente un risque important pour la réussite des élèves, en particulier parmi les élèves défavorisés. Les enquêtes PISA montrent qu'un environnement familial soutenant est essentiel pour favoriser une attitude positive des élèves à l'égard de l'école. Les systèmes éducatifs qui ont maintenu ou renforcé l'engagement parental, par exemple en permettant aux parents de discuter, de leur propre initiative, des progrès de leur enfant avec un enseignant, ont enregistré de meilleures performances, notamment en mathématiques.

La distraction numérique apparaît comme une menace majeure pour les performances scolaires. L'influence omniprésente des médias sociaux est particulièrement préoccupante: environ 30 % des élèves des pays de l'OCDE sont souvent distraits par des dispositifs numériques pendant les cours de mathématiques, ce qui a une incidence significative tant sur les performances scolaires que sur le bien-être. Bien que l'intégration efficace de la technologie

grâce à une utilisation modérée des ressources numériques à des fins d'apprentissage puisse améliorer les performances d'un élève, une utilisation excessive peut avoir des effets néfastes, et il convient de réduire au minimum la distraction numérique.

Des programmes d'études surchargés empêchent souvent de donner la priorité au développement des compétences de base. Dans de nombreux systèmes, les programmes d'études ont été régulièrement élargis en réponse à de nouvelles exigences sociétales, ce qui a conduit à négliger les compétences de base. Il est donc primordial de trouver un meilleur équilibre entre l'étendue des programmes d'études et l'accent à mettre sur les compétences de base pour améliorer les résultats scolaires.

Les différences entre les hommes et les femmes ont une incidence sur les acquis d'apprentissage. Les filles obtiennent de meilleurs résultats que les garçons en lecture et sont plus susceptibles de figurer parmi les élèves les plus performants dans tous les pays de l'UE. Toutefois, en mathématiques, les garçons ont tendance à obtenir les meilleurs résultats. Les attentes sociétales et les stéréotypes sexistes peuvent jouer un rôle important, en entraînant des différences entre les filles et les garçons concernant les attentes en matière de carrières et en influençant les attitudes, la motivation et les performances scolaires spécifiques à chaque matière. En outre, les styles d'enseignement et les environnements de classe peuvent affecter différemment les garçons et les filles, ce qui souligne la nécessité d'approches pédagogiques tenant compte de la dimension de genre.

L'accès à une éducation et à un accueil de la petite enfance de qualité varie considérablement d'un pays à l'autre et au sein de ceux-ci. Ces différences ont d'importantes conséquences individuelles et sociétales, en particulier pour les enfants défavorisés. Les pénuries de personnel, un perfectionnement professionnel inadéquat et de mauvaises conditions de travail continuent de constituer des défis à relever d'urgence, en particulier dans les territoires défavorisés. Un quart des systèmes éducatifs européens ne disposent toujours pas d'un programme national relatif au travail pédagogique avec les jeunes enfants. Les expériences précoces sont fondamentales, en particulier pour acquérir des compétences socio-émotionnelles, qui sont essentielles pour la résilience, le bien-être, la motivation, les acquis d'apprentissage et la capacité d'apprentissage tout au long de la vie. Toutefois, les difficultés socio-émotionnelles chez les enfants sont de plus en plus marquées, les problèmes d'attention et le faible contrôle des impulsions nuisant de plus en plus à leur maturité scolaire.

Dans l'EFPP, les pénuries de ressources et les limitations des programmes d'études ont une incidence négative sur le développement des compétences de base. Les élèves peu performants choisissent souvent l'EFPP, ou y sont orientés; les programmes y tendent à privilégier les compétences professionnelles plutôt que les compétences de base. Les établissements d'EFPP disposent souvent de moins de ressources, notamment en matière de financement, d'enseignants qualifiés et de ressources technologiques, et ne sont pas axés sur la remédiation des lacunes en matière de compétences de base.

Pour enregistrer des progrès s'agissant des compétences de base des adultes, il faut réussir à s'adresser aux groupes «les plus difficiles à atteindre», qui sont exposés à un risque important d'exclusion. Bon nombre de ces adultes ont vécu de mauvaises expériences d'apprentissage à l'école, ce qui a laissé des «cicatrices», ou sont souvent défavorisés à de multiples égards. Le faible taux de participation des adultes peu qualifiés, défavorisés et sans

emploi aux activités d'apprentissage souligne la nécessité de politiques bien conçues pour soutenir les personnes les plus exposées au risque d'exclusion du marché du travail. Les politiques ayant permis d'obtenir de bons résultats adoptent souvent une approche globale, regroupant des services pluridisciplinaires de soutien aux personnes, y compris en matière de logement, de santé, de services de l'emploi et de soutien aux parents ou aux aidants¹².

4. S'attaquer aux causes profondes

Des efforts urgents sont nécessaires pour soutenir les 18 millions d'élèves éprouvant des difficultés scolaires et les 47,7 millions d'adultes peu qualifiés (âgés de 25 à 64 ans) dans l'UE. Jusqu'à présent, les orientations stratégiques, les possibilités de coopération, le financement et le soutien technique ont constamment aidé les États membres à améliorer la qualité et l'équité des systèmes d'éducation et de formation et à promouvoir les compétences de base. La recommandation du Conseil relative à des parcours de renforcement des compétences¹³ a permis de réaliser des progrès, mais des efforts supplémentaires sont nécessaires pour s'attaquer plus efficacement au problème. La recommandation du Conseil concernant l'initiative «Passeport pour la réussite scolaire»¹⁴ a fourni un cadre d'action. Elle met en évidence les approches englobant l'ensemble de l'école, le soutien ciblé, les environnements d'apprentissage favorables et le bien-être à l'école. Toutefois, des efforts supplémentaires doivent être consentis, en mettant l'accent sur trois domaines principaux:

- i. le renforcement de l'enseignement et de l'apprentissage des compétences de base;
- ii. le soutien aux éducateurs;
- iii. la mise en place d'environnements favorables.

4.1. Action clé: pilotage d'un programme de soutien aux compétences de base

Le programme de soutien aux compétences de base visera à remédier aux lacunes en matière de compétences de base chez les enfants. La Commission collaborera avec les États membres et les régions pour définir ensemble la voie à suivre afin que chaque enfant puisse atteindre un niveau adéquat de compétences de base d'ici à la fin de sa scolarité obligatoire. Ce programme de soutien proposera un cadre de mesures efficaces, axé sur une intervention précoce et un soutien individuel et personnalisé, depuis l'école primaire jusqu'à l'enseignement et à la formation professionnels initiaux

Pour piloter le programme de soutien aux compétences de base, l'accent sera mis sur des mesures éprouvées, en les adaptant à la situation et aux besoins propres à chaque pays. Ces mesures peuvent prendre les formes suivantes:

- **des mécanismes d'identification précoce et un suivi régulier** aux niveaux national, local et de l'école, y compris l'évaluation individuelle des compétences de base et des offres de cours de remédiation appropriés, en particulier lors des transitions clés de la scolarité d'un élève, y compris le passage à l'EFP.
- l'élaboration de **plans d'amélioration des compétences de base** au niveau de l'école, y compris **un temps d'apprentissage supplémentaire et un soutien personnalisé**, avec des programmes de tutorat et de mentorat;
- l'intégration, dans toutes les matières, des compétences de base en compréhension écrite et des compétences numériques de base dans la **formation initiale des enseignants**;

¹² COM(2023) 439 final

¹³ 2016/C 484/01

¹⁴ 2022/C 469/01

- des possibilités de **développement professionnel pour les enseignants** de l'enseignement scolaire et professionnel, en mettant l'accent sur les élèves ayant des besoins éducatifs particuliers et/ou souffrant d'un handicap; la création de **rôles spécialisés**, comme ceux de médiateur scolaire et d'«officier de liaison» entre l'école et les familles, afin de renforcer la collaboration entre les écoles, les apprenants, les parents et la communauté;
- des **programmes visant à aider les parents** à promouvoir et à encourager l'apprentissage de leurs enfants, élaborés en coopération avec d'autres secteurs, comme ceux de la santé, de la migration et de la protection de l'enfance;
- des **partenariats et une collaboration entre les autorités régionales et locales, les agences chargées des questions éducatives, les professionnels, les entreprises et d'autres parties prenantes** afin d'exposer d'une manière structurée et renvoyant au monde réel la diversité de l'application des compétences de base.

Action de la Commission pour piloter un **programme de soutien aux compétences de base** en partenariat avec les États membres

- Piloter un **programme de soutien aux compétences de base** en 2026.
- Élaborer des **lignes directrices à l'intention des décideurs politiques** en 2025 en tant qu'étape préparatoire au programme de soutien aux compétences de base.

La Commission invite les États membres:

- à faire part de leur intérêt à collaborer avec la Commission pour **piloter le programme de soutien aux compétences de base en utilisant des fonds disponibles de l'UE**;
- à fixer des **objectifs nationaux** pour ce qui est des résultats insuffisants et des résultats les meilleurs, en mettant l'accent sur les élèves défavorisés.

4.2 Le renforcement de l'enseignement et de l'apprentissage des compétences de base

Le renforcement de l'enseignement et de l'apprentissage des compétences de base améliorera la réussite, les résultats scolaires et le bien-être des apprenants. Il est essentiel de tirer des enseignements des écoles et pratiques ayant amélioré avec succès les compétences de base et les résultats scolaires afin d'en faire profiter les autres écoles confrontées à des difficultés liées à des résultats insuffisants. Les approches innovantes utilisent de plus en plus l'IA pour contribuer, en particulier, à la conception de parcours personnalisés d'apprentissage et d'évaluation. De telles approches peuvent être bénéfiques tant pour les élèves éprouvant des difficultés scolaires que pour les élèves obtenant de très bons résultats. Il convient d'accorder une attention particulière au développement de solides compétences en compréhension de l'écrit, qui sont étroitement liées à la maîtrise d'autres compétences de base et qui constituent le fondement de tous les apprentissages. Il est essentiel d'aider tous les apprenants à acquérir des compétences en compréhension de l'écrit, y compris ceux provenant de milieux défavorisés et ceux issus de l'immigration ainsi que les apprenants porteurs d'un handicap.

Il est difficile de motiver les adultes à apprendre en raison de leur réticence et des possibilités limitées. Cette difficulté se pose particulièrement lorsqu'il s'agit d'améliorer les compétences de base après une mauvaise expérience dans le cadre de l'éducation initiale. Toutefois, compte tenu du rythme rapide des changements et du fait qu'après l'enseignement formel, les adultes passent environ 40 ans sur le marché du travail, il est urgent de trouver des moyens d'atteindre ces groupes. Comme indiqué dans le cadre de l'union des compétences, le déploiement de comptes de formation individuels est essentiel pour la reconversion et la mise à niveau des compétences des adultes, y compris pour les personnes peu qualifiées. Les

comptes de formation individuels ont vocation à devenir un droit universel pour tous les adultes, quel que soit leur statut professionnel¹⁵.

Action de la Commission pour renforcer l'enseignement et l'apprentissage des compétences de base

- Piloter les premières **alliances scolaires européennes** dans le cadre du programme Erasmus+ en 2026. Ce pilotage stimulera la coopération stratégique européenne dans le domaine de l'enseignement scolaire, en servant de banc d'essai pour des méthodes d'enseignement innovantes, des programmes d'études et des cadres de compétences, en particulier pour les compétences de base. Les alliances aideront les écoles participantes à devenir des organisations apprenantes, en adaptation constante, pour enseigner efficacement les compétences de base, y compris en coopération avec les autorités locales.
- Élaborer des **lignes directrices pour la mise en place de programmes d'enseignement** dans le domaine de l'éducation et de l'accueil des jeunes enfants, qui soutiennent l'acquisition dès le plus jeune âge de compétences de base et facilitent la détection et l'intervention précoces en cas de retards de développement.
- Élaborer des **lignes directrices et des bonnes pratiques pour faire progresser l'évaluation des compétences numériques dans l'éducation** en 2026 afin de contribuer à comparer les normes en matière d'évaluation des compétences numériques dans les écoles dans l'ensemble de l'UE.
- Piloter des approches innovantes pour des **parcours d'apprentissage personnalisés dans le cadre du développement des compétences de base** grâce à l'utilisation de systèmes d'intelligence artificielle (IA), en s'appuyant sur les expérimentations politiques Erasmus+ 2026, afin de soutenir les apprenants ayant obtenu de très bons résultats et les apprenants éprouvant des difficultés.
- Mettre à jour le **cadre des compétences numériques** (DigComp) en 2025, en tenant compte des nouvelles technologies comme l'IA à usage général, afin d'aider les apprenants à développer des compétences numériques de base et avancées.
- Élaborer des lignes directrices sur le **renforcement des compétences de base dans l'EFP**: i) en intégrant aux programmes d'EFP les compétences en compréhension de l'écrit et en mathématiques ainsi que les compétences numériques et en matière de citoyenneté; ii) en utilisant des méthodes pédagogiques efficaces telles que la résolution de problèmes et l'apprentissage fondé sur des scénarios; iii) en mettant en œuvre des mesures appropriées d'évaluation et d'assurance de la qualité.
- Créer une **boîte à outils pour les compétences de base**, y compris les compétences numériques de base, **dans le cadre des apprentissages** en 2026 afin de fournir des orientations pratiques aux établissements d'EFP et aux employeurs pour qu'ils intègrent les compétences de base dans leurs programmes d'apprentissage.

4.3. Le soutien aux éducateurs

Les éducateurs et les chefs d'établissement à tous les niveaux sont essentiels pour améliorer les compétences de base. Il est essentiel de rendre la profession d'enseignant plus attrayante et de remédier aux pénuries aiguës pour relever les niveaux de compétences de base.

¹⁵ 2022/C 243/03

Compte tenu du rôle clé que joue le développement au cours des jeunes années dans l'apprentissage et la réussite scolaire, les éducateurs dans le domaine de l'éducation et de l'accueil des jeunes enfants doivent être formés pour soutenir la communication orale et l'apprentissage socio-émotionnel des enfants afin de mettre en place les fondements des compétences de base. Il est fondamental que les enseignants à tous les niveaux aient accès à une formation initiale des enseignants fondée sur la recherche et à un développement professionnel continu adapté aux compétences de base et s'inscrivant dans la durée. Investir dans l'accompagnement et le mentorat des enseignants, en particulier lorsqu'ils commencent à exercer leur profession, s'avère efficace pour améliorer leur pratique pédagogique. En outre, les chefs d'établissement doivent redoubler d'efforts pour intégrer la compréhension de l'écrit et l'éducation numérique dans toutes les matières.

Action de la Commission pour soutenir les éducateurs

- Définir un **programme pour les enseignants et les formateurs de l'UE** en 2026. Ce programme mettra l'accent sur l'amélioration des conditions de travail, de la formation et des perspectives de carrière des éducateurs, y compris dans le cadre de l'éducation et de l'accueil des jeunes enfants. Il visera à briser le cercle vicieux de la faible attractivité de la profession et de la moindre durabilité des carrières, qui a notamment entraîné une pénurie d'enseignants dans le domaine des STIM et une baisse des compétences de base.
- Créer, en 2025, une **nouvelle communauté de pratique des académies Erasmus+ des enseignants** - les partenariats européens entre les établissements de formation des enseignants et les prestataires de formation - sur la plateforme européenne pour l'éducation scolaire. Cette action encouragera la collaboration entre les 43 académies Erasmus+ des enseignants afin de recenser et de diffuser les connaissances pertinentes et applicables et de partager des pratiques innovantes pour donner un écho plus large à une formation de qualité des enseignants, y compris en ce qui concerne les compétences de base.
- Piloter un **système de mentorat pour les enseignants en début de carrière dans toutes les matières** d'ici à 2026 afin d'intégrer efficacement le développement des compétences de base dans leurs pratiques pédagogiques.
- Promouvoir l'**observation en situation de travail pour les responsables des politiques de l'éducation** au moyen d'Erasmus+ en 2026, ce qui augmentera leur mobilité à des fins d'éducation et de formation, y compris vers les pays qui obtiennent de bons résultats aux tests d'évaluation internationaux.
- Élargir les **communautés en ligne de l'UE pour les éducateurs (plateforme européenne pour l'éducation scolaire, y compris le jumelage électronique eTwinning)** en 2025, qui touchent 400 000 participants, en offrant de meilleures possibilités d'apprentissage professionnel, ainsi que des outils, du matériel et des ressources fondés sur des données probantes en ce qui concerne l'enseignement et l'évaluation efficaces des compétences de base. Fournir du matériel de qualité aux éducateurs, aux parents, aux enseignants et aux jeunes, y compris sur la cybersécurité, grâce à l'initiative «**Un internet mieux adapté aux enfants**».
- Promouvoir des **supports d'apprentissage de haute qualité concernant les compétences numériques**, élaborés par des enseignants en exercice dans le cadre des

activités de la Semaine européenne du code, ayant un objectif de 100 000 activités par an.

4.4. La mise en place d'environnements favorables

Les parents, les familles et la communauté au sens large, y compris les employeurs, jouent un rôle central dans le développement des compétences de base des enfants, des jeunes et des adultes. Les parents et les familles sont les premiers éducateurs de l'enfant, en introduisant le langage, les chiffres et les normes sociales grâce aux interactions quotidiennes, en façonnant son développement cognitif et émotionnel et en instillant des habitudes pour l'apprentissage ultérieur. Le fait d'impliquer la communauté au sens large (y compris les organisations de jeunesse, les bibliothèques, les musées, les organisations culturelles et sportives, les clubs d'activités extra-scolaires et les entreprises) élargit l'apprentissage en proposant un apprentissage expérimental, des utilisations en situations réelles, l'observation de modèles et un accès à des ressources. Cet engagement multipartite est particulièrement crucial compte tenu du lien persistant entre le milieu socio-économique et les résultats scolaires. La promotion d'une collaboration étroite entre les parties prenantes afin de soutenir l'inclusion est une priorité du plan d'action sur l'intégration et l'inclusion, du cadre stratégique de l'UE pour les Roms et de la stratégie en faveur des droits des personnes handicapées.

Des approches supplémentaires sont essentielles pour inciter les adultes à s'engager dans des activités d'apprentissage, en particulier dans des environnements familiers et fiables (comme les bibliothèques et les centres communautaires, culturels, sportifs, de santé et d'inclusion sociale). Le lieu de travail et les services publics de l'emploi, qui peuvent fournir une orientation professionnelle sur mesure, peuvent également jouer un rôle important. Il est essentiel de garantir des infrastructures publiques adéquates - locaux, équipements et personnel approprié - pour stimuler les initiatives locales qui créent davantage de possibilités d'apprentissage en fonction des besoins des adultes peu qualifiés grâce à divers partenariats.

Action de la Commission pour mettre en place des environnements favorables

- Engager des volontaires dans le cadre du corps européen de solidarité en 2026 pour des **activités de mentorat et de tutorat pour les enfants et les adultes ayant obtenu des résultats insuffisants**, dans le cadre du volet «équipes de volontaires dans des domaines hautement prioritaires». Le programme recrutera un groupe diversifié de volontaires pour aider et inspirer les enfants dans leur développement scolaire et social, tout en promouvant la solidarité intergénérationnelle en enrichissant les expériences des volontaires ainsi que des enfants qu'ils encadrent.
- Lancer en 2026 une **coalition de l'UE en matière de compréhension de l'écrit**, associant les gouvernements, les entreprises et les bibliothèques, afin de créer une communauté autour de cette compétence, de sensibiliser à la crise en la matière et d'encourager les jeunes, en particulier les garçons, à lire pour le plaisir.
- Organiser des **activités d'apprentissage par les pairs** pour les États membres au sujet d'**espaces d'apprentissage communautaire innovants** afin de contribuer au développement des compétences de base des adultes.

5. Comment faire du plan d'action une réalité

Le plan d'action réaffirme l'engagement et l'ambition de l'UE à soutenir une éducation de qualité pour tous. En s'appuyant sur la recommandation du Conseil relative à des parcours de renforcement des compétences¹⁶, la recommandation du Conseil établissant une garantie européenne pour l'enfance¹⁷ et la recommandation du Conseil concernant l'initiative «Passport pour la réussite scolaire»¹⁸, le plan d'action vise à aider les États membres à accélérer les réformes et à faire progresser considérablement les compétences de base des jeunes et des adultes en vue d'un bond en avant porteur de transformation.

La coordination entre les États membres sera encore renforcée, notamment en mettant davantage l'accent sur les compétences de base dans le cadre du suivi des réformes de l'éducation et des compétences au titre du Semestre européen, par la définition et la surveillance d'objectifs stratégiques en matière de compétences de base au niveau de l'UE et au moyen du futur Observatoire européen de veille stratégique sur les besoins en compétences.

La mise en œuvre du plan d'action sera intégrée dans les structures de gouvernance de l'union des compétences. Le cas échéant, le plan d'action tiendra compte des recommandations du comité pour la décennie numérique relatives aux compétences numériques de base, ainsi que d'autres instances compétentes. Au titre du cadre financier pluriannuel actuel, le plan d'action continuera de s'appuyer sur les fonds de la politique de cohésion, sur la facilité pour la reprise et la résilience, sur Erasmus+, sur l'instrument d'appui technique (IAT), sur InvestEU et sur Horizon Europe. **Les futurs financements de l'UE continueront de soutenir les investissements dans l'éducation et les compétences au niveau de l'UE.** Le fait de tirer parti des meilleures pratiques, des projets pilotes et des enseignements dégagés au niveau de l'UE, parallèlement à une meilleure coordination avec les priorités politiques européennes, maximisera la valeur ajoutée des investissements dans des secteurs essentiels pour la compétitivité européenne.

La Commission invite le Parlement européen, le Conseil et les partenaires sociaux à approuver le plan d'action pour les compétences de base ainsi qu'à soutenir activement les initiatives qu'il prévoit et à y contribuer.

¹⁶ 2016/C 484/01

¹⁷ 2021/L 223/14

¹⁸ 2022/C 469/01